

Ça vaut le détour...



Infos conseils

La Cerlangue

Une fougère en forme de langue de cerf que l'on trouve dans les bois aux alentours et qui porterait le nom latin de "cervi lingua" serait à l'origine du nom "La Cerlangue". Au XIX^{ème} siècle, la commune s'agrandit avec le rattachement des communes de Saint-Jean des Essarts et Saint-Jean d'Abbetot. En 1823, la commune possédait un port dans l'anse de Cressenval, la Seine étant encore présente au pied de la falaise. La commune est membre du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Les Cerlanguais et les Cerlangaises sont les habitants de la commune.

Références guides

IGN Série Bleue (1/25000)
N°1811 OT Pont-Audemer /
Tancarville / PNR Boucles
de la Seine Normande
« La Seine-Maritime... à pied®
- réf. D076 »

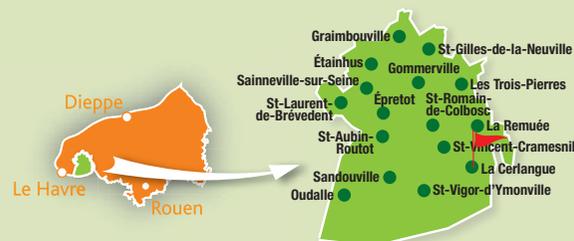


Tél. : 09 53 82 34 96
www.rando76.fr

Renseignements

Point Information Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville, 76 430
Saint-Romain-de-Colbosc,
Tél. : 02 35 13 86 49
www.caux-estuaire.fr

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



▶ Départ : La Cerlangue, Aire de pique-nique du rond-point de la Route de Tancarville

Le château de Bellevue, La Cerlangue

Le château de Bellevue de la Cerlangue doit son nom à son emplacement privilégié offrant une vue sur l'Estuaire de la Seine. L'architecture est caractéristique des propriétés bourgeoises du XIX^{ème} siècle. La date de 1858 gravée dans la pierre du sous-sol en est la preuve. Le Château est construit en calcaire et en brique. Aujourd'hui, la propriété est devenue une Maison Familiale Rurale où sont proposées des formations professionnelles agricoles dès la classe de 4^{ème} et préparant au BAC professionnel, ainsi que des formations pour adultes. Le Château est disponible à la location les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez vous avancer dans la cour pour admirer le Château mais pensez à respecter cette propriété privée et les élèves qui y travaillent en restant à l'extérieur du bâtiment !



Document réalisé par Caux Estuaire avec le concours financier du Département de Seine-Maritime

Randonnée en Seine-Maritime

Vallons en Pointe de Caux Saint-Romain-de-Colbosc et ses environs



RANDONNÉE À PIED

Circuit 13 Le Bois de Tancarville

Départ aire de pique-nique du rond point
de la Route de Tancarville à la Cerlangue
9 km - 2h45 environ
Difficulté

Conception : BDSA - Impression : xxxxx - Crédit photos : © Peggy Godreuil, © IGN Paris-2010, © Auremar - Fotolia.com



Circuit 13 Le Bois de Tancarville

9 km - 2h45 environ

Départ : **La Cerlangue**, aire de pique-nique du rond-point de la Route de Tancarville

AVIS DU RANDONNEUR

Randonnée dans un écrin de verdure où vous longerez le Vallon du Vivier et y découvrirez d'anciennes cressonnières. Itinéraire PR® de la FFRandonnée.

1 Prenez la route qui vous conduira au croisement avec le chemin de Drumare et tournez à gauche. Continuez tout droit, suivez le tournant et empruntez un chemin de terre.

4 Une fois arrivé à la route, quittez le GR2® et tournez à droite. Continuez sur la route jusqu'au deuxième carrefour. Prenez à gauche pour retourner au point de départ de votre randonnée.

2 Attention à ce carrefour ! Plusieurs chemins se croisent mais ne vont pas dans la même direction. Continuez tout droit jusqu'à un second croisement où vous prendrez le chemin à droite. Vous serez alors sur le même itinéraire que le GR2®.



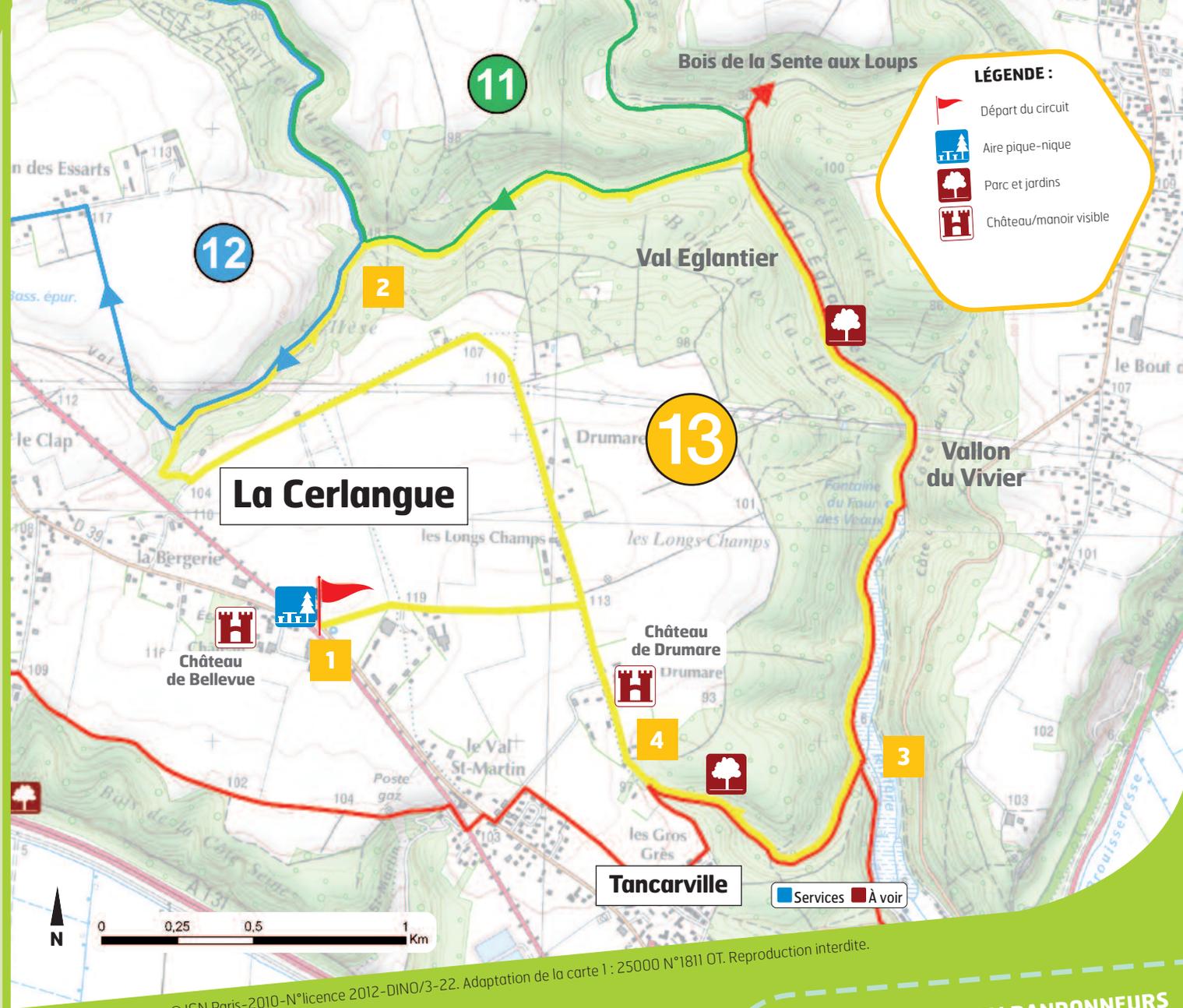
3 Prenez le chemin sur votre droite qui remonte dans les bois et continuez tout droit jusqu'à retrouver une route goudronnée.



BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

- GR2®
- Circuit n°11 au départ du Lieu-dit à la Morinerie à La Cerlangue
- Circuit n°12 au départ du Lieu-dit à la Morinerie à La Cerlangue



© IGN Paris-2010-N°licence 2012-DINO/3-22. Adaptation de la carte 1 : 25000 N°1811 OT. Reproduction interdite.

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur jaune.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Penser au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu